



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 61352

Texte de la question

Mme Michèle Bonneton alerte Mme la ministre du logement et de l'égalité des territoires sur la situation des centres d'hébergements d'urgence qui accueillent des personnes en grande précarité et souvent en situation de détresse. De nombreuses associations et élus locaux manifestent leur grande inquiétude sur les capacités de ces structures à pouvoir continuer leur travail pourtant indispensable. L'exemple de Grenoble est à cet égard édifiant : la préfecture de l'Isère a décidé le 10 juillet dernier, au motif d'insalubrité, la fermeture du centre d'hébergement d'urgence des Mimosas - 11 avenue Paul Verlaine à Grenoble - conduisant à mettre à la rue les 117 personnes qui y étaient hébergées. Une trentaine de personnes auraient toutefois été relogées temporairement par les services préfectoraux au motif de leur fragilité ou de leurs perspectives d'insertion. Devant l'indignation soulevée par cette décision, la municipalité de Grenoble a décidé, dans l'urgence, de remettre en fonction l'eau et l'électricité du centre d'hébergement. Dans les faits, cette décision préfectorale a conduit à la création d'un véritable squat au coeur de la ville de Grenoble et il est à craindre que cet exemple ne soit pas un cas isolé mais soit vraisemblablement révélateur de l'ampleur de la crise dans laquelle se trouve la politique d'hébergements d'urgence dans notre pays. Face à de telles situations, souvent justifiées par des restrictions budgétaires et qui sont parfois aggravées par le fait que certains conseils généraux diminuent les soutiens alloués aux parents d'enfants étrangers en situation de grande précarité, il convient de réaffirmer l'importance de maintenir une mission d'accueil des personnes les plus démunies, en situation de détresse sociale et économique. Par conséquent, elle souhaite connaître les mesures que le Gouvernement propose de mettre en place afin d'éviter la fermeture des centres d'hébergements d'urgence et pour garantir et améliorer l'accueil dans ces centres.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Bonneton](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61352

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Logement et égalité des territoires

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6148

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)